



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 06	28/06/2021	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

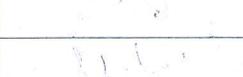
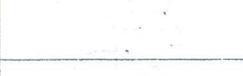
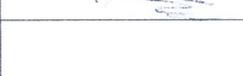
7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté
Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	KEBAÏLI Tayeb	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	ALLAM Lyès	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAOUICHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

¹Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
3	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
4	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire
5	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

I- Ordre du jour de la session

1. Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire ;
2. Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) ;
3. Validation de supports pédagogiques ;
4. Validation de Projet de recherche formation universitaire PRFU.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1 : Evaluation de candidatures à l'Habilitation Universitaire

1. Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux (02) dossiers de candidature à l'Habilitation Universitaire présentés par :

- **M. MOUSSACEB Zahir**, Maître de conférences classe B : L'intéressé a présenté deux (02) articles comme suit :

"مقاربة نظرية لمفهوم إشكالية البحث في العلوم الاجتماعية"

Publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, volume 11, n° 1, 2020, pp. 435-450.

L'article présenté se décline comme un travail de recherche hors thèse, soumis après la soutenance du diplôme de doctorat et publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, classée dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/123325>

"قراءة نقدية لدور محكمة الجنايات الاستئنافية في ظل القانون 07-17"

Publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, volume 08, n° 2 (spécial), 2017, pp. 24-43, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/40526>

L'article présenté se décline comme un travail de recherche hors thèse, accepté pour publication après la soutenance du diplôme de doctorat et publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, laquelle a été classée par délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014.

- **M. BELLOUL Amar**, Maître de conférences classe B : L'intéressé a présenté un article intitulé :

"L'évolution du rôle protectionniste des règles de droit du travail en Algérie"

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, volume 10, n° 3, 2019, pp. 908-916.

L'article présenté se décline comme un travail de recherche hors thèse, soumis après la soutenance du diplôme de doctorat et publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, classée dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/105649>

2. Résolutions

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité des dossiers, a procédé à la désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique des candidatures à l'habilitation universitaire comme suit :

■ Expertise de la candidature de M. MOUSSACEB Zahir :

- M. KEBAILI Tayeb, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. TAOULT Karim, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BELMAMI Amor, Professeur, Université de Sétif 2, Rapporteur.

■ Expertise de la candidature de M. BELLOUL Amar :

- M. KEBAILI Tayeb, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. AIT TAFATI Hafida, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur.

Point n° 2 : Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) :

1 Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit Privé, Spécialité : Droit Privé général et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat et de l'arrêté n° 547 du 02 juin 2016, fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat :

- M. KASRI Nassim : Spécialité « Droit Privé Général » ;

Intitulé de la Thèse :

«النظام القانوني لحماية الشركات التجارية من الإفلاس في القانون الجزائري والمقارن»

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. AIT MANSOUR Kamal, Directeur de Thèse ;

Au vu du dossier de l'intéressé qui cumule 205 points ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

التوقف عن الدفع في الشركات التجارية "دراسة قانونية مقارنة"

Publié dans la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, volume 09, numéro 2, 2018, pp. 305-326 ; disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/71040>

2. Résolution

Au vu du classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique** dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par **M. KASRI Nassim** comme suit :

- Mme IRZIL El-Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Présidente ;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MAIFI Laziz, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. HAMADI Zoubir, Maître de conférences classe A, Université Bejaia, Examineur ;
- M. SAAD EDDINE Mhamed, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examineur.

Point n° 3 : Validation de supports pédagogiques

1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue de valider deux (02) supports pédagogiques présentés par :

- **M. NATOURI Karim** , Maître de conférences classe A ; Intitulé :

«محاضرات في مقياس : تحولات القانون الدولي العام»

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année de Master, spécialité : Droit International Public.

- **M. KACIMI Youcef** , Maître de conférences classe B ; Intitulé :

«محاضرات في مقياس الحقوق والحريات الأساسية»

Destiné aux étudiants de 3^{ème} année de Licence, spécialité : Droit Public.

2. Résolutions

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de droit public en date du 24 juin 2021 s'agissant des supports pédagogiques de **M. NATOURI Karim** et **M. KACIMI Youcef**.

Après examen des deux supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopiés et émet un avis favorable leurs mise en ligne.

Point n° 4 : Validation de projet de recherche formation universitaire (PRFU) :

1. Présentation du dossier

Le Conseil scientifique a été saisi en vue de valider un projet de recherche formation universitaire et ce, conformément à la Circulaire n° 02 du 20 février 2018 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des projets de recherche formation universitaire (PRFU), modifiée par la Circulaire n° 06 du 09 décembre 2019, présenté par **M. TAOUILT Karim**, MCA, Université de Bejaia ;

Intitulé du projet :

الفاضي والتحكيم : بين المساعدة والرقابة

2. Résolution

Le Conseil a émis un avis favorable à la validation du projet PRFU présenté par l'intéressé.

Conclusion des travaux

1. Résolutions approuvées

- 1) Désignation d'experts en vue de l'évaluation scientifique de deux (02) candidatures à l'habilitation universitaire concernant : **M. MOUSSACEB Zahir** et **M. BELLOUL Amar**.
- 2) Désignation d'un (01) jury de soutenance de thèse de Doctorat 3ème cycle concernant **M. KASRI Nassim**.
- 3) Validation de deux (02) supports pédagogiques présentés par **M. NATOURI Karim** et **M. KACIMI Youcef**.
- 4) Validation d'un Projet de Recherche Formation Universitaire (PRFU) présenté par **M. TAOUILT Karim**.

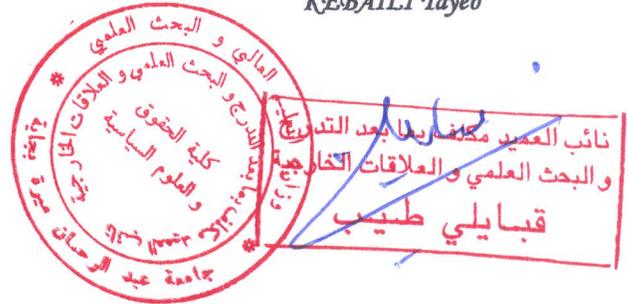
2. Recommandations

- 1) Néant.

Le Président du conseil scientifique
de la faculté
ZOUAÏMIA Rachid



Bejaia, le 28 juin 2021.
Le Secrétaire de la séance
KEBAÏLI Tayeb



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.